



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>11309</b>	De <b>Mme Edwige Diaz</b> ( Rassemblement National - Gironde )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire		<b>Ministère attributaire</b> > Agriculture et souveraineté alimentaire
<b>Rubrique</b> > agriculture	<b>Tête d'analyse</b> > Le mildiou : désastre économique pour la viticulture	<b>Analyse</b> > Le mildiou : désastre économique pour la viticulture.
Question publiée au JO le : <b>19/09/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Edwige Diaz interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences dévastatrices du mildiou sur l'activité des viticulteurs et la production viticole dans la région bordelaise. L'été 2023 a été, pour les viticulteurs français, une période particulièrement difficile. En raison des fortes chaleurs et des précipitations, ces derniers ont vu le mildiou, un champignon parasite de la vigne, s'étendre de manière démesurée, occasionnant d'importants dégâts sur 90 % des parcelles du vignoble bordelais, du jamais vu selon les professionnels de la viticulture. À l'aube des vendanges, alors que la récolte 2023 était annoncée comme prometteuse, elle risque d'être intégralement compromise sur certaines exploitations et estimée à plus de 50 % de pertes pour de nombreuses autres. Cette situation catastrophique vient s'ajouter aux différentes crises déjà connues par le vignoble bordelais ces dernières années, notamment le gel, la grêle, la sécheresse ou la surproduction, qui mettent grandement en péril la renommée et la qualité reconnue par tous du vin de Bordeaux, premier vignoble d'appellation d'origine contrôlée (AOC) de France avec ses 110 000 hectares de vignes cultivés. Les différents déplacements de M. le ministre en Gironde ont suscité autant d'espoirs qu'ils ont engendré de déceptions. Les solutions annoncées (arrachage, reconversion et distillation) ont été jugées insuffisantes par de nombreux viticulteurs girondins et sonnent comme un aveu d'impuissance ou comme un manque d'intérêt vis-à-vis d'une filière désemparée. Alors que les viticulteurs font face à des difficultés d'ordre climatique, administratif, commercial et financier, elle souhaite attirer son attention sur la nécessité d'amorcer une véritable politique volontariste afin d'endiguer le déclin progressif du vignoble bordelais et ainsi soulager l'interprofession.